



SITE

Parc du Manoir d'Anjou

**Woluwé-Saint-Pierre, Avenue Alfred
Madoux, 53**

Statut juridique

Inventaire légal



Classé

ID

Urban : 110

Typologie

Parc paysager

Au début du 19^{ème} siècle, la propriété aujourd'hui appelée « Manoir d'Anjou » faisait partie intégrante de la forêt de Soignes. Le site fut aménagé dès 1845 : pelouse, jardin d'agrément, et étang entouré de prairies. Le domaine est alors connu sous le nom de « Château de Putdael », probablement à cause de la proximité de la Vallée de Putdael située plus au sud. Devenu propriété d'Alfred-Casimir Madoux en 1884, le domaine se transforme progressivement en un parc plus travaillé, avec statues, grotte en rocailles et pont rustique. Le domaine est finalement racheté par le duc d'Orléans en 1914 qui effectua des travaux tant aux bâtiments qu'au parc.

Cette propriété présente actuellement l'aspect d'un parc à l'anglaise. Une grande pelouse centrale située devant le manoir dégage la perspective jusqu'à l'étang. D'importants massifs arborés bordent cette pelouse, sillonnés eux-mêmes par des chemins asphaltés. L'étang est bordé de quelques arbres ainsi que d'une grotte en rocaille à deux entrées. Une île, reliée à la berge par un petit pont rustique en rocailles se trouve dans la partie sud de l'étang.

Une aulnaie, présente dans la partie sud-ouest du parc, témoigne de l'humidité du terrain à proximité de l'étang. Une ancienne drève de platanes menant de la rue au Bois au Manoir d'Anjou selon un axe est-ouest subsiste, malgré le fait que certains sujets ont été remplacés.

Le parc du manoir d'Anjou représente différents milieux caractérisés par des cortèges d'espèces particuliers qui leur sont associés (associations phytosociologiques) et qui ne sont pas les mêmes qu'en forêt de Soignes. Cette dernière est dominée par le hêtre alors que le parc du Manoir d'Anjou est caractérisé par la dominance du chêne pédonculé (*Quercus robur*) accompagné tantôt du frêne (*Fraxinus excelsior*) et de l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) (chênaie-frênaie atlantique à ficaire), tantôt du hêtre (*Fagus sylvatica*) (chênaie atlantique à houlque). Il faut également remarquer la forte régénération naturelle du châtaignier commun (*Castanea sativa*).

Outre la végétation spontanée, la propriété du Manoir d'Anjou est également ponctuée d'arbres d'origines exotiques et/ou plantés dans un esprit d'aménagement paysager. C'est, notamment le cas d'un ginkgo (*Ginkgo biloba*), d'un cryptomerie du Japon (*Cryptomeria japonica*), d'un tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), de plusieurs Thuja de différentes espèces (*Thuja sp.*), de saules pleureurs (*Salix x sepulcralis*), d'un tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), de trois cyprès chauves (*Taxodium distichum*), de plusieurs espèces de pins (*Pinus sp.*), d'autres espèces de chênes (*Quercus sp.*) et d'érables (*Acer sp.*), ...

